

COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM^{1 2} : **SI INVEST**
Forme juridique³: **Société anonyme**
Adresse: Avenue Louise N°: 251 Boîte: Code postal: 1050 Commune: Ixelles
Pays: Belgique
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet⁴: http://www.
Adresse e-mail⁴:
Numéro d'entreprise 0862.540.925

COMPTES CONSOLIDÉS en MILLIERS D'EUROS⁵
communiqués à l'assemblée générale du 20 /06 /2024
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 /01 /2023 au 31 /12 /2023
Exercice précédent du 01 /01 /2022 au 31 /12 /2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**¹ identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE
Dénomination de la filiale belge déposante (article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations)
.....
.....
Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: 32 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature (nom et qualité)	Signature (nom et qualité)
PROTEUS SA 0441568447 Administrateur délégué Représenté directement ou indirectement par : BOHYN Serge	

1 Biffer la mention inutile.
2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.
3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.
4 Mention facultative.
5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT
UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ZUCKER Jacques Avenue des Sorbiers 2b 1180 Uccle BELGIQUE Début de mandat : 2021-10-22	Fin de mandat : 2027-05-04	Administrateur
CREDIT MUTUEL EQUITY FR15562118299 Avenue de l'Opéra 28 75002 PARIS FRANCE Début de mandat : 2021-10-22	Fin de mandat : 2027-05-04	Administrateur
IXO PRIVATE EQUITY 444705156, Rue de Metz 34 31000 TOULOUSE FRANCE Début de mandat : 2021-10-22	Fin de mandat : 2027-05-04	Administrateur
LATITUDE sa 0887128445 Rue du Patriote 1 1461 Haut-Ittre BELGIQUE Début de mandat : 2021-10-22	Fin de mandat : 2027-05-04	Administrateur
PROTEUS SA 0441568447 Chemin dit Le Bois 16 1420 Braine-l'Alleud BELGIQUE Début de mandat : 2021-10-22	Fin de mandat : 2027-05-04	Administrateur délégué
Représenté directement ou indirectement par : BOHYN Serge Chemin dit Le Bois 16 1420 Braine-l'Alleud BELGIQUE		

RSM InterAUDIT (B00091)

0436391122

Lozenberg 22 2

1932 Sint-Stevens-Woluwe BELGIQUE

Début de mandat : 2021-12-17

Fin de mandat : 2024-06-30

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

de Grand Ry Bernard (A01051) Réviseur d'entreprises Lozenberg 22 2

1932 Sint-Stevens-Woluwe BELGIQUE

Noël Mathieu (A02227) Réviseur d'entreprises Lozenberg 22 2

1932 Sint-Stevens-Woluwe

SI INVEST

Société anonyme au capital de 7 924 894 €

Siège social : 251 Avenue Louise - 1050 BRUXELLES

0862 540 925 - RPM BRUXELLES



GROUPE SAUERMANN



**Complément d'information relatif aux
comptes consolidés**

Exercice 2023

Table des matières

I.	Bilan consolidé au 31 décembre 2023	7
II.	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023	8
III.	Annexe aux comptes consolidés	9
1.	Présentation du Groupe	9
2.	Faits marquants	9
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
a)	Référentiel comptable.....	9
b)	Modalités de consolidation	9
c)	Méthode de conversion des comptes des filiales étrangères	10
d)	Méthodes et règles d'évaluation	10
e)	Changement de méthodes comptables	10
f)	Ecarts de consolidation.....	10
g)	Immobilisations incorporelles.....	11
h)	Immobilisations corporelles	11
i)	Immobilisations financières.....	11
j)	Stocks et en-cours.....	11
k)	Créances et dettes	12
l)	Créances et dettes en devises étrangères	12
m)	Placements à court terme et disponibilités	12
n)	Impôts différés	12
o)	Provisions	13
p)	Engagements de retraite et prestations assimilées	13
q)	Participation des salariés aux résultats de l'exercice	14
r)	Contrats de location financement	14
s)	Reconnaissance du chiffre d'affaires	14
t)	Crédit Impôt recherche	15
u)	Résultat financier	15
v)	Distinction entre résultat non récurrent et résultat courant	15
w)	Résultat par action.....	15
x)	Subventions d'investissement	15
y)	Frais d'émission d'emprunts	15
z)	Charges de travail intérimaire	15
4.	Périmètre de consolidation.....	16
5.	Détail des comptes du bilan	17
a)	Ecart d'acquisition	17
b)	Immobilisations incorporelles.....	17

c) Immobilisations corporelles	17
d) Immobilisations financières.....	18
e) Stocks.....	18
f) Capitaux propres et intérêts minoritaires	18
g) Emprunts et dettes financières	18
6. Détail du compte de résultat	19
a) Chiffre d'affaires par zone géographique.....	19
b) Détail des autres charges d'exploitation	19
c) Détail du résultat financier	19
d) Produits et charges d'exploitation non récurrents.....	20
e) Impôt sur les bénéfices.....	20
f) Preuve d'impôt.....	20
7. Engagements hors bilan	21
a) Engagements reçus.....	21
b) Engagements donnés.....	21
8. Autres informations	22
a) Effectif moyen.....	22
b) Evénements postérieurs à la clôture	22
c) Faits exceptionnels ou litiges.....	22
d) Parties liées.....	22
e) Honoraires des commissaires aux comptes	22

I. Bilan consolidé au 31 décembre 2023

ACTIF - en milliers d'euros	Note	31/12/2023 (net)	31/12/2022 (net)
ACTIF IMMOBILISE		15.712	17.197
Ecarts de consolidation positifs	III.5.a	3.755	5.683
Immobilisations incorporelles	III.5.b	5.479	5.432
Immobilisations corporelles	III.5.c	6.384	5.969
Immobilisations financières	III.5.d	95	113
Actifs d'impôts différés		1.088	1.164
ACTIF CIRCULANT		51.729	51.883
<u>Stocks et en-cours</u>	III.5.e	<u>14.659</u>	<u>16.005</u>
Créances clients et comptes rattachés		11.795	13.657
Comptes de régularisation		670	500
Autres créances		8.633	9.799
<u>Créances d'exploitation</u>		<u>21.098</u>	<u>23.955</u>
Disponibilités		15.972	11.923
TOTAL ACTIF		68.529	70.244

PASSIF - en milliers d'euros		31/12/2023 (net)	31/12/2022 (net)
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)	III.5.f	31.673	27.798
Capital social		7.925	7.925
Primes		7.358	7.358
Réserves consolidées		10.991	8.335
Résultat de l'exercice		4.383	3.108
INTERETS MINORITAIRES		-	-
Subventions d'investissement		1.016	1.072
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		976	728
Passifs d'impôts différés		88	148
Dettes à plus d'un an		7.443	11.155
Emprunts et dettes financières	III.5.g	7.443	11.155
Dettes à un an au plus		28.349	30.415
Emprunts et dettes financières	III.5.g	7.075	9.412
Fournisseurs et comptes rattachés		9.915	10.864
Autres dettes et comptes de régularisation		11.359	10.139
TOTAL PASSIF		68.529	70.244

II. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023

Compte de résultat consolidé - En millier d'euros	Note	2023	2022
Chiffre d'affaires	III.6.a	78.666	78.256
Autres produits d'exploitation		2.006	1.383
Variation des en-cours de production et stocks de produits finis		(685)	455
Produits d'exploitation non récurrents	III.6.d	12	12
Produits d'exploitation		79.999	80.106
Achats		(26.290)	(31.552)
Variation des stocks de matières premières et marchandises		(299)	1.501
Charges de personnel		(24.077)	(22.966)
Charges externes et autres charges d'exploitation	III.6.b	(17.678)	(18.232)
Impôts et taxes		(746)	(718)
Dotation aux amortissements et provisions nettes de reprises		(1.695)	(1.008)
Dotations aux amortissements des écarts de consolidation positifs	III.5.a	(1.869)	(1.879)
Charges d'exploitation non récurrentes	III.6.d	(183)	(276)
Charges d'exploitation		(72.837)	(75.132)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7.161	4.974
Produits financiers		579	1.781
Charges financières		(1.632)	(2.103)
Résultat financier	III.6.c	(1.053)	(322)
RESULTAT AVANT IMPOT DES ENTREPRISES INTEGREES		6.108	4.652
Impôt sur le résultat	III.6.e&f	(1.725)	(1.544)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		4.383	3.108
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4.383	3.108
Part du Groupe		4.383	3.108
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat net consolidé par action		1,33	0,94
Résultat net consolidé dilué par action		1,33	0,94

III. Annexe aux comptes consolidés

1. Présentation du Groupe

La mission du Groupe Sauermann est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur en proposant, partout dans le monde, nos solutions de détection, de mesure et de contrôle aux utilisateurs finaux via des structures adéquates et des avancées technologiques.

Le groupe SAUERMAN, dont la société mère est SI INVEST SA est composé de sociétés concevant, fabriquant et commercialisant des pompes de relevage de condensats (équipement technique du second œuvre) destinées aux systèmes de climatisation, de chauffage et de réfrigération ainsi que des instruments de mesure utilisés dans de très nombreuses applications industrielles ou tertiaires.

2. Faits marquants

L'année a été marquée par un ralentissement de l'activité en Chine, lié fortement à (i) la conjoncture économique post-covid et (ii) la crise immobilière chinoise.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

a) Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe SAUERMAN sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en Belgique telles que décrites par l'arrêté royal du 30 janvier 2001, titre II du livre II relatif aux comptes consolidés.

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2023, notamment au regard des prévisions de trésorerie établies au niveau du Groupe pour l'année à venir.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

b) Modalités de consolidation

Les méthodes de consolidation retenues sont les suivantes :

Les entités dans lesquelles SI INVEST SA possède directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait sont consolidées par intégration globale. Il y a contrôle lorsque la Société a le pouvoir, directement ou indirectement, d'influencer les décisions opérationnelles et financières de la filiale.

Le périmètre de consolidation est détaillé en Note 4.

A ce jour, SI INVEST SA exerce directement un contrôle exclusif sur toutes les sociétés qu'elle détient et les états financiers de toutes ces entités sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Toutes les sociétés consolidées par le Groupe clôturent leurs comptes le 31 décembre. Les données comparatives du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie correspondent à une période d'activité de 12 mois pour SI INVEST et ses filiales.

c) Méthode de conversion des comptes des filiales étrangères

La conversion des comptes des filiales étrangères s'effectue selon la méthode du cours de clôture. Tous les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Tous les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur le bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entreprise consolidante, dans ses capitaux propres au poste « écarts de conversion ».

Les capitaux propres sont convertis aux cours historiques.

d) Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

e) Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode, de présentation ou d'estimation n'a été effectué au cours de l'exercice 2023.

f) Ecarts de consolidation

Le Groupe SAUERMANN comptabilise les acquisitions d'entités selon la méthode de la juste valeur. Un écart de consolidation positif est comptabilisé lorsque le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées, majoré des frais d'acquisition nets d'impôt, est supérieur à la valeur totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Il est amorti sur une durée qui reflète les objectifs retenus à l'origine pour le calcul de la rentabilité de l'investissement. Le Groupe SAUERMANN amortit ses écarts de consolidation sur 10 ans.

En cas d'indice de perte de valeur, le Groupe SAUERMANN vérifie que la valeur recouvrable des écarts de consolidation est supérieure à leur valeur comptable. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur, le Groupe SAUERMANN suivra plusieurs indicateurs portant principalement sur les membres des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre (i) la juste valeur de cet actif nette des coûts de cession, et (ii) sa valeur d'utilité déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés, ou de toute autre méthode de valorisation pertinente.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Le Groupe comptabilise en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation estimée en années	Méthode
Licences, logiciels, brevets	1 à 10 ans	L
Fonds de commerce	10 ans	L

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation estimée en années	Méthode
Constructions et aménagements	10 à 25 ans	L
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 15 ans	L
Matériel et outillage industriel	1 à 6 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L
Matériel de transport	3 à 5 ans	L

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables deviennent, de façon irréversible, supérieurs aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

i) Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle et de la quote-part de capitaux propres détenus.

j) Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode du « coût unitaire moyen pondéré ». Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières

1ère consommées, des charges directes et indirectes de production. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Une provision pour dépréciation est également appliquée au stock à faible rotation.

Elle est de 100% pour les matières premières, marchandises et produits finis sans mouvement depuis 24 mois ou plus et de 50% pour les matières premières, marchandises et produits finis sans mouvement depuis plus de 12 mois.

k) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Le Groupe Sauermann peut financer certaines de ses créances commerciales via un contrat d'affacturage. Les montants non tirés sur le Factor s'apparentent à des lignes de crédit utilisables et ne sont pas reconnues en disponibilités.

Les retenues de garantie au titre de l'affacturage et de la mobilisation de créances, sont enregistrées en autres créances.

Le Groupe conserve le risque d'insolvabilité sur les créances cédées. Le montant des créances cédées non réglées à la clôture reste comptabilisé dans les créances client. Le Groupe comptabilise en outre une dette financière en contrepartie de la trésorerie obtenue lorsqu'il utilise la capacité de financement liée aux créances cédées.

l) Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et dettes en devises étrangère sont réévaluées au cours de clôture au 31 décembre. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier dans les gains et pertes de changes latents.

m) Placements à court terme et disponibilités

Les placements à court terme correspondent à des valeurs mobilières de placement, évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les disponibilités comprennent les liquidités.

n) Impôts différés

Le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, ou si leur récupération est probable sur la base d'une prévision de bénéfice imposable attendu au cours d'une période de dénouement de 5 ans.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément. Pour les entités intégrées fiscalement, les passifs d'impôts différés ont été imputés en diminution des actifs d'impôts différés.

o) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Dans le cadre de son activité, le Groupe SAUERMANN garantit la fiabilité de ses produits pour une durée de 2 ans. Une garantie complémentaire peut être mise en place et constitue alors une prestation facturable. Corrélativement, une provision pour garantie est comptabilisée à la clôture liée au remplacement ou à la réparation des produits défectueux sur l'entité française, porteuse de l'activité service après-vente du groupe.

p) Engagements de retraite et prestations assimilées

Les principes d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite détaillés ci-après sont applicables à la société française SAUERMANN INDUSTRIE.

Les indemnités de départ en retraite ont été calculées sur base de principes s'inspirant de la norme IAS N°19 révisée et représentent la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie. Le taux d'actualisation retenu est celui d'obligation d'entreprise de première qualité (noté AA) et d'une durée supérieure à 10 ans comme préconisé par la norme IAS N°19 révisée.

Taux d'actualisation : 3.41%

Table de mortalité femme : TF 00-02

Table de mortalité homme : TH 00-02

Hypothèses catégorielles :

Catégorie	Droit IFC	Age retraite	Modalité de départ	Taux de charges patronales moyen pour les cadres	Taux de charges patronales moyen pour les non cadres	Evolution des salaires	Rotation du personnel
Ensemble du personnel	METALLURGIE	64	Volontaire	46.25%	32.32%	5%	Tables de rotation internes

Les hypothèses de rotation du personnel sont établies en interne à partir des analyses de rotation historiques au sein des entités concernées.

La totalité de la variation de l'exercice est comptabilisée en charges ou en produits d'exploitation en contrepartie d'une provision pour risques et charges, à l'exception des écarts actuariels comptabilisés en résultat financier.

q) Participation des salariés aux résultats de l'exercice

Selon les prescrits légaux en France, le montant de la réserve spéciale de participation de l'entité française est déterminé pour chaque exercice conformément aux dispositions de l'article L.3324-1 du Code du Travail français.

La participation des salariés est comptabilisée dans les charges de personnel.

r) Contrats de location financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées. Les modalités de retraitement sont :

- amortissement économique sur la durée et le mode retenu pour des biens équivalents utilisés par les sociétés consolidées lorsqu'elles en sont propriétaires ;
- amortissement financier selon un plan d'amortissement déterminant la charge d'intérêt au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû en début de période.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. En 2023, ce retraitement concerne uniquement la société Sauermann Italia Sprl.

Concernant les contrats de location sans option d'achat, ces derniers n'ont fait l'objet d'aucun retraitement, les loyers restent comptabilisés en charges. C'est le cas, notamment des contrats de location de véhicules.

s) Reconnaissance du chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires est liée au transfert de propriété des produits vendus.

t) Crédit Impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé par le Groupe dans les autres produits d'exploitation, conformément au principe général de prédominance de la substance sur l'apparence.

u) Résultat financier

Le résultat financier est constitué d'intérêts sur emprunts, d'intérêts sur financements par affacturage, du résultat sur opérations de change, des produits de cessions de valeurs mobilières de placement et des provisions pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement.

Les intérêts reçus et à recevoir sont reconnus en produits financiers.

Les intérêts payés et courus ainsi que les autres coûts relatifs aux emprunts sont reconnus en charges financières.

Les écarts de conversion des créances et dettes en devises ont été comptabilisés en résultat financier.

v) Distinction entre résultat non récurrent et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les produits et charges non récurrents résultent des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Ces éléments comprennent notamment les coûts de restructuration ainsi que les amortissements exceptionnels d'immobilisations corporelles. Ils incluent également les résultats sur cession d'actifs immobilisés.

w) Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

x) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

Ces dernières sont comptabilisées dans les comptes consolidés en capitaux propres.

y) Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunt sont activés lors de l'émission en compte de charge à répartir et amortis sur la durée résiduelle des emprunts concernés.

z) Charges de travail intérimaire

Les charges de personnel intérimaire sont classées dans les autres charges d'exploitation du compte de résultat consolidé.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés et associations consolidées	Forme juridique	Date de clôture	Entrée dans le périmètre	31-déc.-23			31-déc.-22		
				% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
SI Invest SA 251 av. Louise 1050 Bruxelles, Belgique	SA	31-déc	Mère	100%	100%	Mère	100%	100%	Mère
Sauermann Industrie rue Koufra 24700 Montpon Menesterol, France	SAS	31-déc	Acquisition	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann NA Corp 140 Fell Ct, Suite 302, Hauppauge, NY 117884, USA	Corp	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Eintruments 402 Middletown Blvd Suite, 216 Langhorne, PA 19047, USA	LLC	31-déc	Acquisition mai 2018	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann Austral Asia 1/36 Campbell Ave., Cromer NSW 2099, Australia	Ltd	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann Shanghai General Equipment Manufacturing Co NO.1 Changxu rd Juyuan new zone Jiading district, CHINA	Ltd	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann Hong Kong Limited Unit 2, 10/F., NEO, 123 Hoi Bun Road, Kwun Tong, Kowloon, Hong Kong	Ltd	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann GmbH Leibnizstrasse 6 - 74211 Leingarten - Germany	GmbH/SARL	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann Italia SpA Via G. Gollini 61/11 Castel San Pietro, Italia	SpA/SARL	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann UK Ltd Trident Business Park Units 7/9 FY42RP Blackpool, Great Britain	Ltd/SARL	31-déc	Création	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Kim o Immobilier 1 ZI 24700 Montpon Menesterol France	SCI	31-déc	Acqu. juil. 2015	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Sauermann Iberica C/Albert Einstein 33 - Planta 3. P. I. Santa Margarida II 08223 Terrassa, Spain	SI	31-déc	Acqu. Oct. 2016	100%	100%	IG	100%	100%	IG

5. Détail des comptes du bilan

a) Ecart d'acquisition

en milliers d'euros	31-déc.-22	Acquisitions Dotations	Ecart de conversion	31-déc.-23
Valeurs brutes	24 366	-	(134)	24 232
Amortissements	(18 683)	(1 869)	75	(20 477)
Valeur nette des écarts d'acquisition	5 683	(1 869)	(59)	3 755

b) Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31-déc.-22	Acquisitions Dotations	Variation de périmètre	Reclassements	Ecarts de conversion	31-déc.-23
Fonds commercial	6	-	-	-	-	6
Concessions, brevets logiciels	4 766	-	-	-	(1)	4 765
Autres immobilisations incorporelles	3 899	915	-	-	(135)	4 679
Valeurs brutes	8 672	915	-	-	(136)	9 451
Fonds commercial	(4)	-	-	-	-	(4)
Concessions, brevets logiciels	(2 965)	(363)	-	-	1	(3 327)
Autres immobilisations incorporelles	(272)	(384)	-	-	14	(641)
Amortissements	(3 240)	(747)	-	-	16	(3 971)
Fonds commercial	3	-	-	-	-	3
Concessions, brevets logiciels	1 802	(363)	-	-	(0)	1 439
Autres immobilisations incorporelles	3 627	532	-	-	(121)	4 038
Valeurs nettes	5 432	168	-	-	(121)	5 479

Les autres immobilisations incorporelles incluent un montant brut de 3 362K€ lié à l'acquisition du fonds de commerce MEGATECH en Chine.

c) Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31-déc.-22	Acquisitions Dotations	Ecarts de conversion	Reclassements	Cessions Reprises	31-déc.-23
Terrains	561	(2)	-	-	-	559
Constructions	10 801	83	(23)	-	-	10 862
Installations techniques	11 033	738	(55)	29	-	11 745
Autres immobilisations corporelles	4 364	140	(19)	2	(59)	4 427
Immobilisations corporelles en cours	1 174	506	(0)	(2)	-	1 678
Valeurs brutes	27 933	1 465	(98)	29	(59)	29 271
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	(8 534)	(496)	6	-	-	(9 024)
Installations techniques	(9 796)	(330)	35	(29)	-	(10 120)
Autres immobilisations corporelles	(3 634)	(182)	11	0	62	(3 743)
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements	(21 964)	(1 007)	52	(29)	62	(22 887)
Terrains	561	(2)	-	-	-	559
Constructions	2 268	(413)	(17)	-	-	1 838
Installations techniques	1 237	408	(21)	-	-	1 624
Autres immobilisations corporelles	730	(42)	(8)	2	3	684
Immobilisations corporelles en cours	1 174	506	(0)	(2)	-	1 678
Valeurs nettes	5 969	458	(46)	-	3	6 384

d) Immobilisations financières

en milliers d'euros	31-déc.-22	Acquisitions Dotations	Variations de périmètre	Ecart de conversion	Cessions Reprises	31-déc.-23
Titres des sociétés non consolidées	1	-	-	0	-	1
Actions propres	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	112	14	-	(1)	(31)	94
Valeurs brutes	113	14	-	(1)	(31)	95
Dépréciations financières	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	113	14	-	(1)	(31)	95

e) Stocks

en milliers d'euros	31-déc.-22	Variation	Reclassement	Ecart de conversion	31-déc.-23
<u>Stocks et en-cours</u>	<u>16 580</u>	<u>(984)</u>	<u>-</u>	<u>(211)</u>	<u>15 385</u>
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	8 661	-462	0	-92	8 107
Stocks - en-cours de production	518	-155	0	23	386
Stocks -pds finis et intermédiaires	4 088	-554	0	-15	3 519
Stocks de marchandises	3 313	187	0	-127	3 372
<u>Dépréciation</u>	<u>(575)</u>	<u>(154)</u>	<u>-</u>	<u>4</u>	<u>(725)</u>
Dép. des stocks - MP, fourn. et appro.	-268	-111	0	3	-377
Dép. des stocks - en-cours de production	0	0	0	0	0
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	-161	-109	0	1	-270
Dép. des stocks de marchandises	-145	67	0	0	-78
Total	16 005	(1 138)	-	(207)	14 659

f) Capitaux propres et intérêts minoritaires

En milliers d'euros	Capital social	Primes	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Subventions d'invest.	Capitaux propres - part du groupe	Total des capitaux propres
Total au 31 décembre 2021	7.925	7.358	7.784	515	1.168	24.750	24.750
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation capital	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	3.108	-	-	3.108	3.108
Variation des écarts de conversion	-	-	-	35	-	35	35
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	(96)	(96)	(96)
Actions propres	-	-	0	-	-	0	0
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2022	7.925	7.358	10.892	551	1.072	27.798	27.798
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation capital	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	4.383	-	-	4.383	4.383
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(451)	-	(451)	(451)
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	(56)	(56)	(56)
Actions propres	-	-	0	-	-	0	0
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2023	7.925	7.358	15.275	99	1.016	31.673	31.673

Le capital social est de 7 924 894 euros divisé en 3 303 103 actions de 2.40 euros. Aucun instrument dilutif n'a été émis au 31 décembre 2023.

g) Emprunts et dettes financières

Les variations des dettes financières se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31-déc.-22	Souscription	Rembourse- ments	Variation	Ecart de conversion	Reclassements	31-déc.-23
Concours bancaires courants	136	0	0	-113	0	0	23
Emprunts auprès des établissements financiers	14 975	2 037	-4 696	0	0	0	12 317
Dettes financières liées aux contrats de crédit bail	57	0	-16	0	0	0	41
Affacturation et autres dettes financières	5 398	0	-3 261	0	0	0	2 137
TOTAL	20 567	2 037	(7 973)	(113)	(0)	-	14 518

Les échéances des dettes financières au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc.-23	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Concours bancaires courants	23	23		
Emprunts auprès des établissements financiers	12 317	4 874	7 443	
Dettes financières liées aux contrats de crédit bail	41	41		
Affacturation et autres dettes financières	2 137	2 137		
TOTAL	14 518	7 075	7 443	-

Les emprunts auprès des établissements incluent un montant de 5 173 K€ pour lequel des garanties ont été mises en œuvre (Cf Note 7 b).

6. Détail du compte de résultat

a) Chiffre d'affaires par zone géographique

CA sectoriel en milliers d'euros	2023	2022
Afrique	400	940
Amérique du nord	7.507	7.595
Amérique du sud	810	570
Asie	5.933	10.959
Asie pacifique	1.843	1.204
Emirats	628	1
Europe de l'Est	2.914	2.692
Europe de l'ouest	58.629	54.295
Chiffre d'affaires	78.666	78.256

b) Détail des autres charges d'exploitation

en milliers d'euros	2023	2022
Etudes et recherches	(1.918)	(2.273)
Sous-traitance générale	(2.326)	(2.314)
Locations	(2.579)	(2.493)
Entretien, réparations maintenance	(939)	(912)
Assurances	(563)	(353)
Honoraires et intermédiaires	(766)	454
Personnel intérimaire	(2.193)	(2.466)
Management fees	282	(965)
Marketing et communication	(1.424)	(1.245)
Transport	(3.263)	(4.065)
Déplacements, missions, réceptions	(1.274)	(1.205)
Télécommunications, affranchissement	(285)	(293)
Services bancaires	(180)	(201)
Autres charges externes	(60)	(60)
Autres charges d'exploitation	(188)	158
TOTAL	(17.678)	(18.232)

c) Détail du résultat financier

en milliers d'euros	2023	2022
Gains de change	562	1 739
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits financiers	16	42
Produits financiers	579	1 781
Intérêts et charges assimilées	(634)	(345)
Dotations aux provisions financières	-	-
Pertes de change	(754)	(1 570)
Autres charges financières	(244)	(188)
Charges financières	(1 632)	(2 103)
RESULTAT FINANCIER	(1 053)	(322)

d) Produits et charges d'exploitation non récurrents

en milliers d'euros	2023	2022
Gains nets sur cession d'actifs	8	-
Gain net sur cessions de participations consolidées	-	-
Reprises de provisions non récurrentes	-	-
Autres produits non récurrents	3	12
Total produits d'exploitation non récurrents	12	12
Perte nette sur cessions d'actif	-	(5)
Perte nette sur cessions de participations consolidées	-	-
Dotations aux provisions non récurrentes	-	-
Coûts de restructuration	(183)	(183)
Autres Charges non récurrentes	(0)	(89)
Total charges d'exploitation non récurrentes	(183)	(276)

e) Impôt sur les bénéfices

en milliers d'euros	2023	2022
Impôts différés	(15)	42
Impôts exigibles	(1.710)	(1.586)
TOTAL	(1.725)	(1.544)

f) Preuve d'impôt

en milliers d'euros	2023	2022
Résultat consolidé	4.383	3.108
Amortissement des écarts d'acquisition	1.869	1.879
Impôt sur les bénéfices	1.725	1.544
Résultat consolidé avant impôt	7.978	6.531
Taux courant d'impôt du Groupe	25,0%	25,0%
Impôt théorique	(1.994)	(1.633)
Effet sur l'impôt théorique :		
du différentiel de taux courant	(90)	34
des crédits d'impôts non imposables	170	187
des déficits reportables non reconnus / non reconnus précédemment	22	(194)
des provisions sur titres	-	-
des autres différences permanentes	167	61
Charge d'impôt du Groupe	(1.725)	(1.544)
Taux d'impôt effectif du Groupe	21,6%	23,6%

7. Engagements hors bilan

a) Engagements reçus

Non concerné.

b) Engagements donnés

La société SI INVEST SA a souscrit en 2018 un emprunt auprès d'un pool bancaire pour le financement de sa croissance externe. Cet emprunt est assorti de clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers calculés au niveau des comptes consolidés établis par le Groupe au niveau de la société mère SI INVEST SA.

La dette financière liée à la convention de crédit de SI INVEST SA est garantie par des sûretés réelles sur certains actifs du Groupe. Il s'agit notamment des titres de participation et des fonds de commerce de Sauermann Industrie SAS. Au 31 décembre 2023 la dette s'élève à 5 173 K€.

Le Groupe Sauermann est propriétaire des principaux locaux industriels et commerciaux utilisés dans le cadre de son activité. Le montant des engagements au titre des contrats de location est non significatif au 31 décembre 2023.

En 2023, la société mère SI INVEST SA a contracté des contrats d'échange de taux afin de se couvrir contre la fluctuation des taux d'intérêts de l'emprunt. Ces SWAP dont le notionnel s'élève à 720K€, présentent une échéance au 21 décembre 2028. La valeur de marché de ces SWAP au 31 décembre 2023 s'élève à 5.5K€.

8. Autres informations

a) Effectif moyen

L'effectif moyen du Groupe SAUERMANN était de 395 salariés en 2022. En 2023, il s'établit à 397 salariés.

b) Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture à mentionner.

c) Faits exceptionnels ou litiges

Le Groupe n'a pas connaissance de faits exceptionnels ou de litiges susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent un impact significatif sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la société ou du Groupe, qui ne soient pas reflétés dans les comptes ou mentionnés dans les notes sur les comptes consolidés.

d) Parties liées

Le Groupe Sauermann a enregistré une charge de 253 K€ sur la période avec la société PROTEUS.

e) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes relatifs au contrôle légal des comptes de l'exercice 2023 du Groupe se détaille comme suit :

Emoluments des commissaires aux comptes en milliers d'euros	2023	2022
<u>Emoluments du commissaire</u>	<u>42</u>	<u>32</u>
Emoluments pour l'exercice du mandat de commissaire	42	32
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières		
<u>Emoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié</u>	<u>43</u>	<u>-</u>
Emoluments pour l'exercice du mandat de commissaire	43	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières		
Total	85	32

N° d'entreprise : 0862540925

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 3:6, section 2, § 1, alinéa 1 du Code des Sociétés et des Associations, et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exercice de notre mandat au cours de l'exercice écoulé, clôturé le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels également clôturés à cette date.

En préambule de ce rapport, nous souhaitons préciser que le présent rapport de gestion traite des comptes sociaux et des comptes consolidés de SI INVEST SA.

*

* *

A. Aperçu des activités et des résultats

Des comptes sociaux

1. Evolution des affaires, situation de la société et description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

La société SI Invest SA est la société holding du Groupe Sauermann. Son activité consiste exclusivement dans la fourniture de prestations de services auprès des différentes sociétés constituant le Groupe Sauermann.

Conformément aux prescrits du Code des Sociétés et des Associations, nous nous devons de préciser que la société ne détient des intérêts que dans le Groupe Sauermann qui est lui-même confronté aux risques inhérents à tout groupe industriel, et en particulier dans la situation économique actuelle.

2. Commentaires sur les comptes annuels

Les comptes sociaux établis au titre de l'exercice 2023 font apparaître que :

N° d'entreprise : 0862540925

- Le total du bilan s'élève à 25.859.466 € (vs 28.487.928 € en 2022). Cette évolution s'explique par une réduction des créances sur entreprises liées (Immobilisations financières et Créances à un an au plus).
- Nos capitaux propres totaliseront un montant de 19.094.889 € (vs 18.846.101 € en 2022) sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale de l'affectation du résultat telle que proposée dans ce rapport.
- Compte tenu des achats, des services & biens divers, des amortissements et réductions de valeur ainsi que des autres charges d'exploitation, le bénéfice d'exploitation s'élève à 605.872 € (vs 200.537 € en 2022).
- Les résultats financiers se composent d'une part de produits pour 161.740 € (vs 258.226 € en 2022) et d'autre part, de charges pour 403.811 € (vs 331.711 € en 2022).
- Le bénéfice de l'exercice à affecter est de 248.788 € (vs un bénéfice de 69.488 € en 2022).

Des comptes consolidés

1. Evolution des affaires, situation de la société et description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

1.1. Faits marquants

- Le Groupe a démarré en 2023 l'exécution de son plan stratégique 2023-2028, articulé autour du Business Development.
- L'année a été marquée par un ralentissement de l'activité en Chine, lié fortement à (i) la conjoncture économique post-covid et (ii) la crise immobilière chinoise.

1.2. Activité 2023

Le chiffre d'affaires est en croissance par rapport à 2022, malgré les impacts négatifs (i) de l'activité chinoise et (ii) de la guerre Russie/Ukraine qui se poursuit.

La croissance est portée par la zone EMEA, et la performance commerciale du Groupe en distribution HVACR.

1.3. Risques, opportunités et perspectives 2024

L'environnement géopolitique et économique mondial reste particulièrement incertain et continuera d'influencer significativement le niveau de la demande, les coûts des matières premières.

Le Groupe continuera de se focaliser sur le Business Development, et particulièrement sur les axes suivants :

N° d'entreprise : 0862540925

- Donner corps à notre pénétration géographique dans le monde, sur l'ensemble des gammes d'activités ;
- Reprendre les marchés géographiques abandonnés à la concurrence (Distribution HVACR).

Le Groupe maintiendra ses budgets d'investissements en matière d'innovation (technologique, industrielle et digitale).

2. Commentaires sur les comptes annuels

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2023 font apparaître que :

- Le total du bilan s'élève à 68.529 K€ (vs 70.244 K€ en 2022).
- Les capitaux propres (part du groupe) totaliseront un montant de 31.673 K€ (vs 27.798 K€ en 2022), sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale de l'affectation du résultat telle que proposée dans ce rapport.
- Le chiffre d'affaires s'établit à 78.666 K€ (vs 78.256 K€ en 2022).
- Le résultat d'exploitation s'élève à 7.161 K€ (vs 4.974 K€ en 2022).
- Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 4.383 K€ (vs 3.108 K€ en 2022).

Dans le cadre de l'emprunt bancaire effectué au cours de l'exercice 2018 en lien avec les acquisitions US et australienne, le Groupe est tenu de respecter certains ratios. Au titre de l'exercice 2023, les ratios s'établissent à :

- R1 : Dettes financières nettes / Ebitda conso. (Normatif) = - 0.14 (vs norme à < 1.75)
- R2 : Cash-Flow Libre / Service de la Dette = 1.96 (vs norme à > 1.00)

B. Événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.

C. Circonstances susceptibles d'influencer le développement de la société

Les incertitudes économiques (récession) et géopolitiques dans le monde restent de nature à pouvoir fortement impacter le niveau de croissance de la société et de ses filiales, voire à détériorer leur situation financière.

D. Recherche et Développement

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et développement.

N° d'entreprise : 0862540925

Quant au Groupe, il a poursuivi ses activités de recherche et développement, qui en 2023 étaient principalement exercées par la société Sauermann Industrie SAS.

Au titre de ces activités, le Groupe a enregistré dans ses comptes consolidés, parmi les « autres produits d'exploitation », les subventions d'exploitation et les crédits d'impôt recherche correspondants pour un montant de 848 K€ (vs 849 K€ en 2022).

E. Acquisition d'actions propres

En 2022, la société avait fait l'acquisition d'actions propres pour un montant de 949.980 €. Au 31 décembre 2023, l'intégralité des actions propres ont été vendues à des « senior managers » et « personnes clés ».

F. Intérêts opposés des administrateurs

Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'Article y relatif du Code des Sociétés et des Associations.

G. Succursales

La société ne détient pas de succursale.

H. Utilisation d'instruments financiers

La société a utilisé des instruments de couverture de taux (SWAP), destinés à faire face aux fluctuations des taux d'intérêts sur ses emprunts.

I. Affectation du résultat

Compte tenu du solde du compte de bénéfice reporté à la fin de l'exercice précédent d'un montant de 2.327.817 € et du bénéfice de l'exercice qui s'est établi à 248.788 €, nous vous proposons une affectation à la réserve légale de 15.000 € et le solde de ce résultat au compte de bénéfice reporté.

Compte tenu (i) de cette affectation, donc de l'absence de distribution de dividendes, et (ii) des réserves indisponibles mises à 0 suite à la vente d'actions propres, le compte « Bénéfices Reportés » s'élèverait à 3.511.585 €, les capitaux propres de la société seraient quant à eux de 19.094.889 €.

J. Décharge

N° d'entreprise : 0862540925

Après approbation des comptes annuels et conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de donner décharge aux administrateurs et aux Commissaires pour l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

K. Résolutions à approuver par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires à convoquer pour le 20 juin 2024 à 10h

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à convoquer portera sur les points suivants :

- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires.
- Présentation et approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Approbation de l'affectation du résultat proposée.
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Décharge aux administrateurs et aux Commissaires pour l'exercice de leur mandat.
- Renouvellement du mandat des Commissaires.
- Divers.

*

* *

Ce Rapport de Gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et sera par ailleurs conservé au siège social.

Bruxelles, le 7 juin 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SI INVEST S.A.
Avenue Louise, 251
1050 BRUXELLES

6

N° d'entreprise : 0862540925

PROTEUS S.A.
Administrateur-Délégué
Représentée par
M. Serge BOHYN
Administrateur-délégué

LATITUDE S.A.
Administrateur
Représentée par
M Pierre BAUCHER
Administrateur-délégué

M. Jacques ZUCKER
Administrateur

CREDIT MUTUEL EQUITY
Administrateur
Représentée par
Mme Eve RAYMOND

iXO3 PRIVATE EQUITY
Administrateur
Représentée par
M. Alexandre SAGON

SI INVEST SOCIÉTÉ ANONYME

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

(COMPTES CONSOLIDÉS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de la société anonyme SI Invest et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 6 juin 2024, qui vous était destiné, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 décembre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la SI Invest durant trois exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023 ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 68.529.000

et dont le compte de résultat se solde par un bénéfice de l'exercice de € 4.383.000.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Srl - Réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be • TVA BE 0436 391 122 • RPM Bruxelles

Member of RSM Toelen Cats Quocent Koevoets • Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Autres mentions

- La Société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de remise aux actionnaires et au commissaire des pièces requises. Le présent rapport n'a par conséquent pas été disponible dans les délais légaux.

Zaventem, le 20 juin 2024



RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
MATHIEU NOËL
ASSOCIÉ